

## ARRETE PERMANENT REGLEMENTANT LA CIRCULATION AU DROIT DES CHANTIERS COURANTS SUR LE RESEAU ROUTIER DE LA VILLE DE SARREBOURG

### AVIS DE TENUE DE CHANTIERS COURANTS

(à transmettre au moins 2 semaines avant le démarrage du chantier)

#### LOCALISATION DU CHANTIER (joindre un plan)

Rue : de DOLVING n° : 2 tronçon : 50 ml

#### NATURE DES TRAVAUX

MISE A NIVEAU CADRE ET TAMPONS LGT chambre Orange

<input checked="" type="checkbox"/> Travaux exécutés par une entreprise Permission de voirie : N° : ..... Date : .....	<input type="checkbox"/> Travaux exécutés en régie par les services de la ville de Sarrebourg ou de la Communauté de Sarrebourg Moselle Sud Service : .....
--	--

#### PERIODE PREVUE (inférieure à 1 semaine)

Du : 20/02/18 Au : 20/02/18

#### MODE D'EXPLOITATION

TYPE	OUI	NON	REMARQUES (préciser le schéma CF)
Limitation de vitesse	X		
Dépassement interdit	X		
Chaussée rétrécie	X		
Alternat inférieur à 100 m		X	
B15/C18		X	
K10		X	
Feux tricolores		X	

#### CONTACT ENTREPRISE

Nom et adresse de l'entreprise : EST-RESEAUX  
 Personne responsable du chantier : PIERSON  
 Téléphone de permanence chantier 24h/24 : 06 09 55 48 55

Maître d'œuvre / d'ouvrage : Date : ..... Signature / cachet	Entreprise : <u>EST RESEAUX</u> Date : <u>15/02</u> Signature / cachet 
--	---

#### Cadre réservé à la Ville de Sarrebourg

Les limitations des conditions de circulation relèvent de l'arrêté permanent :

<input checked="" type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> Oui, avec les restrictions suivantes :	<input type="checkbox"/> Non, au motif suivant :
		<input type="checkbox"/> Aucune permission de voirie n'est délivrée <input type="checkbox"/> Les travaux relèvent d'un arrêté spécifique <input type="checkbox"/> Autre :

A Sarrebourg, le 16-02-2018

Signature / cachet

Pour le Maire  
 L'adjoint délégué  
  
**Roland KLEIN**